



Section Académique de Strasbourg
13A bd Wilson, 67 000 STRASBOURG
s3str@snes.edu
Tél : 03 88 75 00 82

STAGE ACADEMIQUE S1

vendredi 25 Novembre 2016

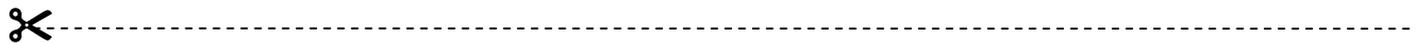
INSCRIPTIONS IMPERATIVES AVANT LE 25 OCTOBRE (20 octobre compte tenu des vacances)

Intitulé du stage : « Agir en établissement - Animer une section syndicale d'établissement - S1 »
Avec la participation d'un responsable national et de responsables académiques du SNES-FSU.

De 9h00 à 17h00
Au Lycée Jean Monnet - 2 Place Albert Schweitzer, 67 100 Strasbourg

Comment s'inscrire ? Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, syndiqués ou non, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an : vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs stages. Ils donnent droit à autorisation d'absence. En cas de difficulté, adressez-vous au SNES-FSU (03 88 75 00 82).

Modalités d'inscription : déposez votre demande d'autorisation d'absence (document joint) auprès de votre chef d'établissement **AU MOINS 1 MOIS AVANT LE STAGE**. Et renvoyez le bulletin d'inscription au SNES-FSU.
Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.



BULLETIN D'INSCRIPTION

(à renvoyer au Snes académique **avant le 25.10.16**–13A bd Wilson, 67000 STRASBOURG ou à s3str@snes.edu)

STAGE : « Animer une section syndicale d'établissement - S1 » du 25 novembre 2016

NOM: PRÉNOM:

Adresse personnelle:

Tél.:

Email:

Etablissement:

Syndiqué(e) au SNES : OUI NON

Je m'inscris aussi au repas organisé sur place : OUI NON

NB : Les frais de stage des syndiqués (déplacement, repas) sont pris en charge par le SNES. Nous demandons aux participants d'organiser, dans la mesure du possible, des covoiturages pour limiter les frais, ou à défaut de prendre le train (dans ce cas, vous devrez fournir au Snes la photocopie de votre billet de train).

Date/...../..... Signature :